

13 juillet 2023

(23-4738)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

IRLANDE: LOI DE 2006 SUR LES BREVETS (MODIFICATION) (N° 31 DE 2006)

<b>Membre présentant la notification</b>	<b>IRLANDE</b>
--	----------------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Loi de 2006 sur les brevets (modification) (n° 31 de 2006)
<b>Objet</b>	Brevets (y compris la protection des variétés végétales)
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_10494_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_10494_00_e.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	<a href="#">IP/N/1/IRL/P/1</a>

**Brève description du texte juridique notifié**

La Loi notifiée vise à donner effet à certaines dispositions de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce annexé à l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce conclu à Marrakech le 15 avril 1994; à donner effet à la Convention sur le brevet européen signée à Munich le 5 octobre 1973 et à donner effet au Traité sur le droit des brevets adopté à Genève le 1<sup>er</sup> juin 2000. En outre, elle contient de nouvelles dispositions concernant les questions relatives à la propriété intellectuelle et, à cette fin, modifie et étend la Loi de 1992 sur les brevets, la Loi de 1996 sur les marques, la Loi de 2000 sur le droit d'auteur et les droits connexes et la Loi de 2001 sur les dessins et modèles industriels et traite des questions connexes.

<b>Langue(s) du texte notifié</b>	anglais
<b>Entrée en vigueur</b>	La Loi notifiée a été promulguée le 11/12/2006. Toutefois, ses dispositions ont été mises en application par les ordonnances suivantes: l'Ordonnance de 2007 (S.I n° 761 de 2007) portant application de certaines dispositions la Loi de 2006 sur les brevets (modification); l'Ordonnance de 2009 (S.I n° 196 de 2009) portant application de certaines dispositions la Loi de 2006 sur les brevets (modification); et l'Ordonnance de 2010 (S.I n° 432/2010) portant application de l'article 41 de la Loi de 2006 sur les brevets (modification).
<b>Autre date</b>	Adoption: 11 décembre 2006

### Précisions sur la notification

<b>Date de présentation de la notification</b>	13 juin 2023
<b>Autres renseignements</b>	Voir aussi: <a href="#">IP/N/1/IRL/T/1</a> (Loi de 1996 sur les marques) <a href="#">IP/N/1/IRL/C/3</a> (Loi de 2000 sur le droit d'auteur et les droits connexes) <a href="#">IP/N/1/IRL/D/2</a> (Loi de 2001 sur les dessins et modèles industriels)
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	<i>Intellectual Property Unit</i> (Unité de la propriété intellectuelle) <i>Department of Enterprise, Trade and Employment</i> (Département des entreprises, du commerce et de l'emploi) <a href="mailto:trademarks@enterprise.gov.ie">trademarks@enterprise.gov.ie</a>

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et réglementations notifiées au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.